

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron (VLB éditeur)

Denis Dumas

Numéro 22, été 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40271ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

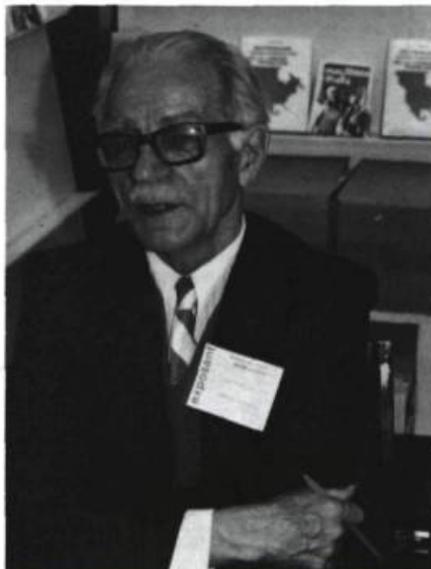
Citer ce compte rendu

Dumas, D. (1981). Compte rendu de [Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron (VLB éditeur)]. *Lettres québécoises*, (22), 73–75.

sont pas toujours d'un grand secours, et que plusieurs des objets illustrés sont méconnaissables (voir par exemple les illustrations accompagnant les mots « écureuil volant », « évaporateur pour l'eau d'érable », « machine à écrire », « mite de baseball », « mouvement de montre », « presse à imprimer », « projecteur de diapositives », « pétunia », « piment » ; quant à l'illustration qui accompagne le mot « panda », elle représente carrément autre chose). Quelques définitions sont maladroitement (voir « envoûter »), sexistes (voir « comméragage », « énervé », « placotage », « hystérique »), ou même fausses (voir « nymphomanie »).

D'autre part, il est vrai que si la fonction principale d'un dictionnaire doit être de consigner l'usage, il n'en reste pas moins que la plupart des utilisateurs comptent y trouver aussi un guide normatif. On a répondu à ce besoin en faisant précéder tout mot ou acception de mot particulier aux francophones d'Amérique du Nord de l'un ou l'autre de trois symboles représentant respectivement : 1. les « canadianismes littéraires », 2. les « canadianismes familiers ou folkloriques », et 3. les « mots à proscrire ». L'utilisateur se voit donc averti qu'il ne doit pas se considérer autorisé à employer sans discrimination tous les mots consignés dans ce dictionnaire. Il aurait cependant été utile d'accompagner l'explication de ces trois symboles de quelques conseils concernant l'utilisation des mots appartenant à ces trois catégories. Le dictionnaire n'en fournit que pour ceux de la première catégorie, qui peuvent être utilisés en tout temps, et ceux de la troisième, qui sont à proscrire ; l'utilisateur est laissé à lui-même en ce qui concerne ceux de la deuxième catégorie. L'existence d'une catégorie « à proscrire » pourrait laisser croire que les mots des autres catégories ne le sont pas ; la plupart des mots de la deuxième catégorie doivent pourtant être pros crits de la langue écrite : c'est le cas de « flo », « fonne », « slaquer », etc.

De plus, la définition de cette deuxième catégorie de canadianismes, soit les « canadianismes familiers ou folkloriques », est pour le moins discutée. Il semble qu'on ait fait entrer dans cette catégorie tout mot ou accep-



L.A. Bélisle Photo : Athé

tion de mot — quelle que soit son origine — qui n'est pas encore (ou qui n'est plus) accepté dans la langue standard. C'est ainsi que la locution conjonctive « mais que » est précédée du symbole des « canadianismes familiers » et illustrée d'une citation de Vaugelas ; que le sens de « stupéfiants » du mot « drogues », de « à peu près » du mot « pratiquement », d'« exercice, manœuvre militaire » du mot « drille », sont tous affublés de ce même symbole

alors que ces emplois ne sont pas particuliers aux francophones du Canada. Il est à craindre que le regroupement sous une même étiquette d'archaïsmes, de néologismes, d'anglicismes et de canadianismes nuise à la fonction correctrice que veut se donner ce dictionnaire.

Le maniement de ce dictionnaire par un public non averti — de jeunes écoliers, par exemple — peut donc s'avérer fort périlleux, d'autant plus que la signification des symboles qui accompagnent les canadianismes ne peut être comprise que si l'on a au préalable consulté le tableau des abréviations et signes. Il aurait été préférable que les canadianismes qui ne sont pas acceptés dans la langue standard soient précédés d'une étiquette plus aisément reconnaissable, telle que « langue familière », ou « langue vulgaire », selon le cas. Malgré ses failles, ce dictionnaire est un bon ouvrage de référence ; il doit cependant être utilisé avec précaution. Mentionnons enfin que le nombre d'erreurs typographiques, impardonnables dans un dictionnaire, est assez élevé.

Anne McLaughlin  
Département de linguistique  
UQAM

## Dictionnaire de la langue québécoise

de Léandre Bergeron  
(VLB éditeur)

On attend normalement d'un véritable dictionnaire qu'il donne des définitions, et qu'elles soient descriptives, univoques et non-circulaires. On en attend aussi des indications sur la disponibilité du vocabulaire en termes d'extension géographique, chronologique ou sociale. D'un dictionnaire de langue général on attend encore qu'il soit assez exhaustif pour mériter d'être

représentatif de la majorité des usages. Confronté à ces quelques critères minimaux, l'ouvrage de Bergeron s'avère malheureusement très décevant.

Non pas que les observations recensées soient sans intérêt en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont ou malvenues, ou inexactes, ou incomplètes, ou incohérentes, ou les quatre.

Par exemple, ce n'est pas à un dictionnaire de fournir l'information pertinente sur les variations phonétiques largement régulières de la langue. Bergeron, lui, fait des entrées spécifiques pour *arcevoir*, *arcommencer*, *arcompter*, *arcopier*, etc., alors qu'il aurait suffi et mieux valu (s'il le faut absolument) de faire une entrée pour la suite *re* à la lettre *R* et dire qu'au début ou au milieu des mots, elle peut se présenter sous les formes *er*, *èr*, *ar*, *or* sans nécessairement devoir en préciser toutes les conditions.

À l'inverse, tout le monde sait que le groupe *-er-* devant consonne est souvent prononcé *-ar-* dans l'usage le plus courant, même si ce trait est socialement réprimé : dans ce cas, pourquoi *argot*, *avartissement*, et même *univarsel* ? (Ne crains rien, ô lecteur, *marde* est bien garnie de locutions vernaculaires.) Quant à l'entrée *abarge* de la toute première page, sans aucune mention par ailleurs de *aubarge* ni de *auberge*, elle amène à penser que tout le monde ne dit que le premier, tout le temps . . . De la même façon, pourquoi une entrée avec les formes *accraire*, *accreire* (où est la différence ?) données comme celles du verbe transitif, une autre *accroère* donnée comme celle du même verbe intransitif, et *accroires* par ailleurs pour le nom, avec pour toute « définition » l'équivalent bien approximatif « des qu'en-dira-t-on » ? Il s'agit pourtant du même terme, nom ou verbe, et il est loin d'avoir la spécialisation de formes qui est ainsi suggérée.



Léandre Bergeron

Photo : Athé

Bergeron fait grand cas (mais à peu près seulement à l'initiale) des *h* et il faut voir comment : en les notant, il a l'air de dire qu'ils sont toujours prononcés, aussi bien dans des mots traditionnels comme *haler*, *hangar* que dans des emprunts à l'anglais comme *haddock*, *hall*. Et aussi bien pour la variante en *h* des mots en *ch* ou en *j*, qu'il ne distingue pas même si tout le monde sait que la prononciation n'est pas du tout identique. Ainsi, l'entrée *hambe* a pour équivalents *chambre* autant que *jambe*, mais *hêne* n'a que *chêne* et pas *gêne*. *Hache* est donné avec le seul *h* muet (!), *halousie* n'a pas le sens pourtant très courant de *persienne* ; le comble, c'est *hama* et *hapana*, seules formes indiquées pour *jamais* et *japonais* . . .

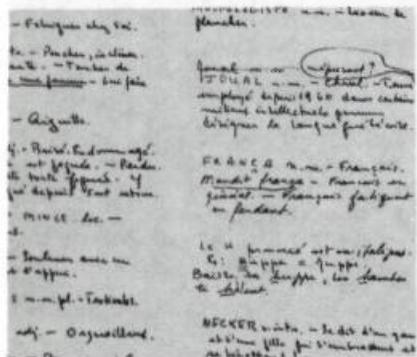
alors que personne ne dit : « *Alle*, alle arrive demain » ni « J'ai fait ça pour *alle*. » Il n'y a pas d'entrée *elle*. On retrouve la même incohérence brouillonne dans le traitement de la variation de genre pour les noms à initiale vocale, comme *air*, *autobus*, *habit* et même . . . *hémisphère*.

Avec pour résultat que, dans tout ça, il faut pour s'y retrouver bien connaître d'avance ce qu'on souhaitait y voir expliqué. Le « glossaire thématique » en annexe est à l'avenant. La préface énonce à la va-comme-je-te-pousse les bons vieux mythes à l'origine de l'ouvrage : la langue, c'est le dictionnaire et rien d'autre ; il existe une langue québécoise incompatible avec la langue française, la première aussi vivante que la deuxième monolithique et morte depuis le 17<sup>e</sup> siècle. En somme des idées qui mènent tout droit à la folklorisation garantie, dans la haute tradition du ruralisme et du messianisme épais d'il y a quelques décennies. Lecteurs sérieux s'abstenir, voir plutôt le *Bélisle* et le *Glossaire du parler français au Canada* (PUL, 1968).

Denis Dumas  
Département de linguistique  
UQAM

Il ne revient pas non plus à un dictionnaire de discuter de morphologie ; ou si on veut absolument le faire, on s'organise pour être le moins exact et le moins complet. A et *alle* sont donnés sans renvois, le premier pour le pronom personnel singulier ou pluriel (de quelle personne ?), et le deuxième avec la personne, mais seulement au singulier, sans dire nulle part qu'il s'agit uniquement du pronom en fonction de *sujet*,

## Léandre Bergeron Dictionnaire de la langue québécoise



vlb éditeur